

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil douze

En exercice : 13

Le 31 août à 18 heures 30

Présents : 8

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 9

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 août 2012

**PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER****MM. SAVIN – BARRAL – BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET****ABSENTS : MMES BOUDOIRE****MM. ALLEGRE – BOISSIER DESCOMBES – CALVET – REMAUD****POUVOIRS : M BOISSIER DESCOMBES a donné pouvoir à M BARRAL**

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2012-08-03 D****OBJET : Renouvellement de la mise à disposition de Madame TAUZIA**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le site de l'aire de loisirs de Combe à Roux a été transféré à la Communauté de Communes Braconne et Charente suite à la réalisation du bâtiment polyvalent.

Monsieur le Maire précise également que Madame TAUZIA a été mise à disposition 2 heures par semaine pour l'entretien des locaux (30 minutes le lundi et le vendredi pour faire l'état des lieux d'entrée et de sortie et 1 heure de ménage).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler cette mise à disposition expérimentale pour une année (du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013), si la Communauté de Communes en fait la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition
- autorise le Maire à signer l'arrêté de mise à disposition

Fait à Jauldes, le 3 septembre 2012

**Le Maire****Eric SAVIN**